

RAPPORT DE L'IGE 2002-2007

Comment l'Artp sucrait le Palais

- Dons à Viviane Chedid et Cie
- La nébuleuse des subventions



P.2,4

BABACAR TOURÉ, PDT DU CNRA

Un pionnier
pour tenir la barre P.10



PLUIES TORRENTIELLES À DAKAR
Un cauchemar sans fin



P.6

► Le Procureur de la
République échappe à la mort

REPORTAGE AU POINT E
À la découverte
du marché *Toubab* P.7

CÔTE D'IVOIRE-SÉNÉGAL (17H)
L'obstacle Éléphant P.12



Exécution du plan Orsec, l'armée prête à intervenir

L'armée sénégalaise intervient dans le cadre du plan Orsec déclenché à la suite des pluies diluviennes qui tombent sur le Sénégal. Elle a positionné ses engins au niveau de la Foire, prête à mettre toute sa logistique au service des sinistrés, rapporte le site *Nettali.net*. Deux hélicoptères sont à la disposition des autorités et des techniciens pour survoler les sites. "Dans le cadre du plan Orsec, nous avons donc articulé les éléments de l'armée en différents détachements. Il y a un détachement du Génie, avec ses engins, dont certains sont là, les autres basés au niveau du camp, prêts à intervenir sur ordre. Nous avons également un détachement de l'Intendance, qui est là en appoint pour tout ce qui concerne les tentes qu'on pourrait dresser au profit des sinistrés. Il y a aussi un détachement du Batrain où il y a les moyens roulants pour contribuer largement au transport des denrées et des vivres destinés aux sinistrés. En dernier ressort, il y a un détachement de l'armée de l'Air, qui est composé de deux hélicoptères, un gros porteur et un moyen, pour permettre aux autorités civiles et militaires de faire les reconnaissances au niveau des différentes zones inondées", a expliqué le Commandant Amath Ba, chef de la Cellule de coordination et de suivi des actions de l'armée.

somme de 650 000 FCFA pour les sinistrés. Mais, il est revenu à *Enquête* que seulement 200 000 FCFA ont été remis aux sinistrés. Le reste serait confisqué par des politiciens de la localité pour en faire, soufflé-t-on, "des fonds politiques". Et dire que le chef de l'État Macky Sall a exigé la "transparence absolue" dans la gestion des donations financières et en natures pour les secours aux sinistrés et la lutte contre les inondations.

Partenariat, le Sénégal et la BID s'accordent sur 680 milliards FCFA

Le ministère sénégalais de l'Économie et des Finances et la Banque islamique de développement (BID) ont signé, hier à Dakar, un accord-cadre de partenariat stratégique portant sur un milliard 360 millions de dollars US, soit environ 680 milliards de FCFA, pour quatre ans, selon l'APS. L'accord-cadre a été signé par le ministre sénégalais de l'Économie et des Finances, Amadou Kane, et le président de la BID, Ahmed Mohammed Ali. Il concerne l'agriculture, l'énergie, le transport, l'assainissement et le développement du secteur privé, pour la période 2012-2015. Cette coopération stratégique devra "régir les relations des deux parties, dans les quatre prochaines années (2012-2015) et l'enveloppe financière nécessaire est estimée à un milliard 360 millions de dollars, soit environ 680 milliards de francs CFA, à raison de 340 millions de dollars par an, soit 170 milliards de francs CFA", a expliqué M. Kane. "La coopération va porter sur les secteurs stratégiques que sont l'agriculture, l'énergie, le transport, l'assainissement et le développement du secteur privé", a-t-il ajouté,

Dons aux sinistrés, un gap de 450 000 fait polémique à Yeumbeul Sud

Une affaire de 450 000 FCFA polue l'atmosphère à Yeumbeul Sud. En effet, lors de sa visite dans cette localité de la banlieue dakaroise, Marième Badiane, responsable nationale des femmes de l'Alliance pour la république (APR), avait remis une

ARTP

Ces curieux dons et libéralités



Viviane Chidid, une des bénéficiaires des libéralités de l'ARTP

Difficile d'en finir avec l'énorme enquête de l'Inspection générale d'État (IGE) sur le fonctionnement de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP). Dans le tome 2 du rapport n°91/2007 du 20 décembre 2007 et consacré à "la vérification administrative et financière" de l'Agence, l'IGE dénonce l'argent versé à plusieurs per-

sonnes morales et physiques. Dont l'artiste chanteuse Viviane Chidid (1,5 million de francs, en 2005), le sommet CEE-ACP (20 millions, en 2004), la Ligue internationale des droits de l'Homme (10.000 dollars - environ 5 millions FCFA-, 2004). L'ARTP a également contribué en 2005 au Magal de Touba et au Gamou de Tivaouane (10 millions de francs Cfa chacun), donné une "subvention" de 20 millions de FCfa à la Fédération sénégalaise de football (2005), et sponsorisé le journal de la Présidence (Quotidien de la République) pour une somme de 13,5 millions de FCfa (en 2006).

Si un chèque de 10 millions de francs a été remis en 2005 à une entité dont l'identité n'a pas été précisée par l'IGE, un autre mystère demeure en ce qui concerne le bénéficiaire d'une somme de 10,067 millions de FCFA offerte par l'ARTP lors d'un "Dîner de gala top modèle" (2006). Par contre, le sponsoring d'une soirée Signare organisée en 2007 a coûté 12,3 millions de FCFA à l'Agence; l'appui aux "Vacances citoyennes" de la même année s'est élevé à 5 millions de FCFA alors que 3,5 millions ont été débloqués pour le sponsoring du "Salon de l'emploi" en 2006. Selon la "Constatation n°37" de l'IGE, "les prises en charge des rubriques (ci-dessus) par le compte Appui institutionnel sont en violation des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi n°2001-15 du 27 décembre 2001, portant Code des télécommunications". Pour l'Inspection générale d'État, il faut "mettre fin au mécénat et à l'octroi de dons et libéralités" par l'ARTP. ■

soulignant que cet accord permettra à l'État du Sénégal d'améliorer "son efficacité d'intervention, dans ces secteurs qu'il a identifiés comme étant ses priorités".

(SIFCI), la Société islamique pour l'assurance des crédits d'exportation et des investissements (SIAGE) et la BID elle-même, en tant que maison-mère du groupe", a-t-il expliqué. M. Ali a salué "le leadership du Sénégal dans la promotion et le renforcement de la coopération Sud-Sud et la solidarité islamique au sein de la Oummah", les pays réunis au sein de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Il a exprimé par ailleurs sa "compassion" avec les victimes des inondations au Sénégal et annoncé que la BID mettra à leur disposition un don de 200.000 dollars US, soit 100 millions de FCFA. A cela s'ajoutera une "aide" de 75 millions de FCFA de la Holding Tamweel Africa Holding, filiale du groupe de la BID et de Bank Asya de la Turquie, pour éradiquer les inondations au Sénégal.

Littérature, Malko Linge fait escale à Bamako

Fans du prince Malko Linge, préparez-vous : le 5 octobre, le célèbre agent secret, héros de la série SAS, débarque dans les kiosques et librairies en provenance du Mali, annonce le site web *Jeune Afrique*. Après les récents *Féroce Guinée*, *Bienvenue à Nouakchott* et *Les Fous de Benghazi*, voici donc *Panique à Bamako*. Le filon africain inspire décidément Gérard de Villiers, ces temps-ci. Il est vrai que la situation au Mali constitue pour l'espion séducteur un terrain d'action idéal. "Il y a des tas de choses à dire qu'on ne sait pas", confie l'auteur, qui s'est rendu sur place en mai.

Partenariat, le Sénégal et la BID s'accordent sur 680 milliards FCFA (suite)

Pour sa part, le président de la BID Ahmed Mohammed Ali a relevé "le dynamisme" de la coopération de son institution avec le Sénégal. Ce "dynamisme", selon lui, s'est manifesté dans les interventions de toutes les entités du groupe de la BID au Sénégal. Le partenariat stratégique "verra la participation de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), la Société islamique pour le financement du commerce international

Remerciements

- A l'occasion de la cérémonie de 40ème jour de deuil de :
- Moussa NDAW dit Balla NDAW, qui aura lieu le 09 Septembre 2012 à Sédhiou,**
- La famille de feu Demba NDAW à Sédhiou ;
 - Awa SOUKO, affectionnément appelée NANDING à Sédhiou ;
 - Madame Mariama MALLO dit AYO, épouse du défunt et enfants ;
 - Idriss NDAW, Enseignant à la retraite à Tivaouane ;
 - Seyni NDAW à Sédhiou ;
 - Ousmane César GUYE, délégué de quartier à Niary Tally à Dakar ;
 - Boaba GUYE à Liberté 6 à Dakar ;
 - Malék NDAW à Bordeaux en France ;
 - Ousmane Tantor DIENG, Secrétaire général du Parti socialiste ;
 - Khalifa Abubacar SALL, Maire de Dakar ;
 - Serigne Mbaye THIAM, ministre de l'Enseignement supérieur ;
 - Abdoulaye WILANE, Maire de Kaolack ;
 - Docteur Alphousseyni GAYE, Hôpital Général de Grand Yoff ;
 - Madame Bécato CISSÉ, Sicap Liberté à Dakar ;
 - Mamadou Moustapha DIALLO dit BLEU, PCA de société à Sédhiou ;
 - Ousmane SADIO dit KOUJIN, à Sédhiou ;
 - Ibrahima dit SOLO DRAME, Enseignant à Sédhiou ;
 - Daouda KARE, Comptable à Dakar ;
 - Jo MANI, Syndicaliste à Dakar, Hôpital Général de Grand Yoff ;
 - Mouhammadou Lamine DANSO, à Sédhiou ;
 - Papa KONTÉ, à Sédhiou ;
 - Madame Alma NIARE, à Bamako ;
 - Madame Coulibaly Awa NDAW, à Bamako ;
 - Madame Koura Lulu dite Nany NDAW, en Espagne ;
 - Madame Sona SATIO, à Sédhiou ;
 - Fousseu KODYATÉ, Sicap Liberté Dakar, et famille ;
 - Madame Niang DRAME, Sicap Liberté, et famille ;
 - Lamine CISSÉ dit Dioutala, à Guédiawaye à Dakar ;
 - Mamadou Lamine DRAME, Président du Conseil régional de Sédhiou ;
 - Balla Moussa DAFFÉ, Ancien Maire de Sédhiou ;
 - Sico TRAORÉ, retraité à la Sicap Liberté 3 à Dakar ;
 - Souleymane TRAORÉ, dit Vieux à Dakar ;
 - Les familles NDAW, KONATE, TRAORÉ, CISSOKHO, à Sédhiou, et Cherif Youness AÏDARA (RABIYALAH ANOUIHO) à Baghère, remercie tous ceux qui ont compté, de près ou de loin, à leur douleur, lors du rappel à Dieu de leur regretté fils, époux, frère, père et ami **Moussa NDAW dit Balla NDAW**, Ancien Douanier, Ancien Premier Adjoint au Maire de Sédhiou, Responsable politique du Parti Socialiste à Sédhiou et Président de la Commission



AVIS

Particulier cherche terrain en location
Zones : Hann, Khar Yalla, Sodida, Yoff
Minimum : 250 m2
Contacts : 77.998.05.11
ou 77.834.11.92

LOCATION CITE SAGEF II - ZAC MBAO

Sur la voie de contournement de Rufisque, avant SIPRES, dans immeuble neuf sécurisé (gardien et interphone), location de :

- 4 pièces : 1 chambre parents avec salle de bain, 2 chambres enfants, un grand salon avec balcon, une grande cuisine, une salle d'eau, un espace familial et des placards

Prix : 110 000 F CFA.

- Des magasins à 50 000 F CFA
- Des studios 65 000 F CFA

Conditions : 2 mois de garantie
Téléphone : 77 494 58 17 - 77 834 11 92

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
Rédacteur en chef délégué : **Bachir Fofana**
Chefs de desk : **Momar Dieng** - Politique
Bachir Fofana - Économie / Social
Maquette : **Renaud Lioult** (Directeur artistique), **Penda Aly Ngom**, **Fodé Baldé**
Photographe : **Amadou Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire : **maimounaenquete@gmail.com**
Tél. : 77 834 11 90
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

SUPPRESSION DES FONDS COMMUNS DES MAGISTRATS

La Ld salue une rupture "éthique"

■ M. DIENG

Dans le conflit qui oppose l'Etat à l'Union des magistrats du Sénégal (UMS) à propos de la suppression des fonds communs, la Ligue démocratique a clairement pris position. Dans un communiqué de son Secrétariat permanent parvenu à *EnQuête*, elle salue en effet "la volonté exprimée du Président de la République (...) de corriger les déséquilibres opérés par la politique électoraliste et démagogique de l'ancien régime." Aux yeux de la Ligue démocratique, c'est cette politique là "qui a conduit à une augmentation considérable de la masse salariale sur fond d'injustice et d'iniquité dans l'octroi des traitements et avan-



tages aux différentes catégories de la Fonction publique." En supprimant les fonds communs de la corporation des magistrats, ajoute la

note du Secrétariat permanent, le chef de l'Etat met ainsi en œuvre une des "ruptures nécessaires pour gouverner le Sénégal autrement et

mieux" avec "l'équité et l'éthique au centre de la gestion des affaires publiques." Mais au-delà des magistrats, le Pr. Abdoulaye Bathily (voir photo) et ses camarades en appellent également à "toutes les catégories socioprofessionnelles bénéficiaires de ces avantages (...) à faire preuve d'esprit de sacrifice au regard des énormes difficultés auxquelles les populations sont confrontées." Selon la Ligue démocratique, de tels avantages sont en effet "sans rapport avec les capacités budgétaires" du Sénégal.

A propos des "conséquences désastreuses" provoquées par les inondations un peu partout dans le pays, la Ligue démocratique apprécie positivement "la forte mobilisation spontanée et multiforme des populations en faveur des victimes" de la catastrophe. En même temps, elle appelle ses "militants et ceux de la coalition Benno Bokk Yaakaar à s'associer activement à cet effort national à l'endroit des sinistrés à Dakar et à l'intérieur du pays." ■

DPG - POUR NE PAS GÊNER LE PREMIER MINISTRE

Le profil des députés minutieusement choisi à Bby



Comme l'avait annoncé *EnQuête*, les députés du groupe Benno Bokk Yaakaar ont organisé, hier vendredi, une journée d'étude pour préparer la Déclaration de politique générale du Premier ministre, prévu ce lundi 10 septembre 2012. Cette rencontre dont l'objectif était de "s'imprégner du programme Yoonu Yokuté" du président Macky Sall, était animée, selon nos informations, par le ministre de la Justice Aminata "Mimi" Touré, Abdou Latif Coulibaly (photo), ministre-conseiller chargé de la Bonne gouvernance, El Hadj Kassé, coordonnateur du pôle de communication de la Présidence de la République, Cherif Djibassa, un des rédacteurs dudit programme.

Ces formateurs ont en effet exposé aux parlementaires de la mouvance présidentielle "les grands axes" qui sous-tendent le programme de Yoonu Yokuté afin d'"harmoniser leurs positions" et pour que les députés soient "à la hauteur" et "objectifs". A cet effet, des dispositions auraient été prises par le groupe. Selon nos interlocuteurs, chaque sous-groupe (Benno Siggil Senegaal, Benno ak Tanor, Rewmi) de la grande coalition qui porte le régime aura des intervenants dont le "profil a été minutieusement choisi". "Chacun se connaît dans le groupe, on ne va pas laisser des gens dire n'importe quoi" à la tribune de l'Assemblée nationale, confie-t-on dans le camp présidentiel. ■

DAOUDA GBAYA

PARTI SOCIALISTE

C'est le temps d'évaluer les élections

■ ANTOINE DE PADOU

Encore une accusation à l'endroit du régime défunt de maître Abdoulaye Wade et c'est le Bureau politique du Parti socialiste qui en est l'auteur. Dans un communiqué parvenu à *EnQuête*, les Socialistes indiquent que les "errements coupables" de l'ancien régime continuent de produire des effets désastreux sur les populations. "En cette période d'hivernage, les pratiques d'aliénation spéculative de l'ancien pouvoir ont pris une ampleur tragique avec les inondations consécutives aux fortes précipitations enregistrées

ces dernières semaines", lit-on dans la note. Pour le Ps, cette situation est due en partie à "l'absence de planification foncière méthodique qui intègre les prévisions des plans d'urbanisme..."

Malgré tout, Ousmane Tanor Dieng et ses camarades invitent le gouvernement à inscrire son action dans le cadre d'un règlement définitif de cette question "par la mise en œuvre de dispositifs pertinents pour prévenir les inondations", avec une prochaine contribution des experts du parti.

Au plan interne, le Parti socialiste va reprendre ces activités post vacances par un séminaire d'éva-

luation de sa participation aux différentes élections de cette année. A la présidentielle, son candidat, Ousmane Tanor Dieng, porté par la coalition Benno ak Tanor, avait terminé quatrième au premier tour de scrutin à l'issue duquel Abdoulaye Wade et Macky Sall étaient arrivés en tête. Après avoir soutenu Macky Sall, futur vainqueur, au second tour, le Parti socialiste avait choisi de figurer sur les listes communes de la coalition présidentielle Benno Bokk Yaakaar pour les législatives du 1er juillet. A l'issue desquelles il a pu faire élire 18 députés à l'Assemblée nationale.

Pour cette évaluation, ce sont



Khalifa A. Sall et Mame Bounama Sall, chargés de la Vie politique et des Finances qui ont été invités à produire des propositions de chronogramme et des stratégies dans le cadre des opérations de vente des cartes et de renouvellement des instances de base.

Sur un autre registre, les Socialistes ont félicité leur secrétaire général pour sa réélection aux postes de Président du Comité Afrique de l'Internationale Socialiste et de Vice-président de l'Internationale socialiste à l'issue du Congrès de cette instance mondiale qui s'est tenu pour la première fois en terre africaine au Cap en Afrique du Sud. ■

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le Psd/Jant bi craint une "honteuse compilation"

■ M. DIENG

C'est ce lundi que le chef du gouvernement présente à l'Assemblée nationale sa Déclaration de politique générale, plus de cinq mois après sa nomination. Cependant cet événement n'emballa pas trop le Parti social démocrate (Psd/Jant bi), formation de l'ex-majorité repassée dans l'opposition après la défaite de Me Wade en mars dernier. La Dpg pourrait n'être en effet "qu'une pâle copie et une honteuse compilation du Document de politique économique et sociale du Sénégal pour la période 2011-2015", soutiennent Mamour Cissé et compagnons. Ce document "a déjà anticipé sur toutes les questions devant contribuer au développement de notre pays", ajoutent-ils.

Après avoir "regretté la décision unilatérale et brutale de revenir" sur les avantages acquis par les magistrats, "ce qui pourrait induire un manque de sérénité dans le fonctionnement de la justice", le Psd/Jant bi est favorable à la création de "taxes sur le tabac, l'alcool et d'autres produits nocifs ou de luxe pour permettre au gouvernement de préserver le droit des magis-

trats à prétendre légitimement à un Fonds commun de la Justice."

Tout attaché à ce que la fonction de député ne soit pas "clochardisée", le Parti social démocrate dénonce l'intention du gouvernement de "renoncer à l'achat de véhicules" pour les parlementaires de la nouvelle législature. "Ceux-ci, en vertu de leur devoir de représentation des populations, auront souvent à se déplacer pour recueillir les sentiments de leurs mandants sur la marche du pays, mais aussi pour aller leur rendre compte de ce qui se fait", note-t-il. A cet égard, "les 450 millions de francs" espérés en ressources additionnelles "constituent une véritable goutte d'eau (face) aux 74 milliards de francs qui auraient dus être glanés auprès de Global voice, la société que le régime précédent avait commise pour gérer les appels téléphoniques entrants. En guise de solution intermédiaire, le Psd/Jant bi suggère, "si l'investissement est difficile" pour le budget national, le recours à "l'option leasing (...) avec des prélèvements mensuels sur (les) indemnités (des députés) pour (supporter) les frais d'amortissement." ■

MARCHES PUBLICS

OFFRE DE SERVICES D'ASSISTANCE ET DE CONSEILS AU SECTEUR PRIVÉ

Le Cabinet Procurement Consulting Group (PCG), spécialisé dans le secteur des marchés publics, propose aux candidats un accompagnement pour leur permettre d'optimiser leurs réponses aux marchés, à travers une assistance dans des domaines tels que :

- L'identification et l'exploitation des opportunités de marchés au niveau national et de l'UEMOA ;
- L'exploitation des Dossiers d'Appel d'Offres ;
- La préparation des offres ;
- L'exercice des recours ;
- La négociation, et la gestion des Contrats ;
- Le suivi de l'exécution des contrats ;
- La mise en place d'une organisation managériale adaptée ;
- La formation des agents impliqués.

Contacts : +221 33 869 05 85/84/82 ; +221 70 785 51 51 ; www.pcg-senegal.com

UN COMPTE D'ATTENTE DÉNOMMÉ "PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE"

L'Artp, ex-vache laitière pour Wade et Cie

Généreuse à souhait, l'Artp l'a été à l'égard de la Présidence de la République pour qui elle a financé sans compter au titre de l'Appui institutionnel. Ce que l'Ige a condamné sans détours.

■ MOMAR DIENG

Mère nourricière de la Présidence de la République, l'Artp l'a été pendant plusieurs années. La fréquence de cet appui financier était si forte que les deux parties ont jugé utile de créer, pour cela, un compte dit d'attente précisément appelé "Présidence de la République". La maldonne a été débusquée par l'Inspection générale d'Etat dans le tome 2 du rapport n°91/2007 consacré au cadre budgétaire, financier et comptable de l'Agence ?

Selon l'IGE, tout est parti d'une "résolution autorisant le transfert d'une partie du compte d'attente

"Présidence de la République", d'un montant de 507,876 millions de francs Cfa dans l'appui institutionnel."

En décembre 2003, l'Artp fait des "virements divers" d'un montant de 195,223 millions de francs "au titre de la participation du Sénégal au Sommet mondial de la société de l'information" (SMSI) organisé à Tunis. En novembre et décembre de la même années, ce sont 72,811 millions de francs qui sont versés au Palais "pour le plan de communication sur les Tics dans le cadre du Nepad au SMSI."

"Sous forme d'avances à rembourser", l'Agence de régulation vire en février et mars 2002 une

somme de 138 millions de francs Cfa. L'argent est destiné à la "réhabilitation et l'équipement des bureaux du Président de la République." Ici, le rapport ne précise pas si cette avance a été remboursée.

Le mois suivant, soit avril, c'est pour le système de "rayons X et accessoires de la Présidence de la République" qu'un autre virement est consenti au Palais. Montant : 21,225 millions de francs. Dans la même veine, c'est le laboratoire de Photographie qui est "sucré" à hauteur de 21 millions de francs. C'était le 6 mai 2002. En mars 2003, ce sont 13,526 millions de francs qui sont dérogés "pour l'ac-

quisition de matériel audiovisuel, audio vidéo pro."

L'Artp ne s'arrête pas en si...mauvais chemin, car le 14 janvier 2003, elle verse 30,558 millions pour "l'acquisition d'un auto-commutateur Alcatel en remplacement de celui qui fonctionnait à la Présidence de la République." Et à l'occasion du sommet des chefs d'Etat africains sur le Pacte contre le terrorisme, elle procède le 7 février 2002 à un virement de 7,009 millions de francs pour "soutenir" la traduction et l'interprétation.

195 millions sur le compte du Sage de la Présidence

Dans cette même dynamique de "générosité", le DG de l'Artp (lettre n°2224 du 9 décembre 2004) instruit la banque CBAO de virer dans un compte SGBS n°22002093758 8) au nom du chef du Service de l'administration générale et de l'équipement (SAGE) de la Présidence de la République (Birame Thiam) un montant de 195,551 millions équivalent à une "subvention de l'Artp aux pouvoirs publics pour l'exercice 2004."

Mais suite à ce virement, l'Ige indique que le Sage de la Présidence

a fait procéder, "par lettre n°2018 du 13 décembre 2004", au "transfert du compte susvisé, les 195,551 millions" pour le compte d'une société suisse, CRYPTO AG, "titulaire du compte ouvert au Crédit suisse Zoug/suisse n°0823 143 300 61. "Cette somme vient en règlement de la facture n°227003/HMB du 19 novembre 2004 relative à une livraison de matériel de chiffrement, objet du marché n°128 approuvé le 18 novembre 2004."

Dans ses observations, l'Inspection générale d'Etat souligne que "ces dépenses n'ont aucun lien direct avec l'objet de l'Artp ; en conséquence, elles ne devraient pas être prises en charge" par elle, "même au titre de l'appui institutionnel." Tranchante, l'Ige affirme que "ce n'est pas parce que cette agence est rattachée à la Présidence de la République, que toutes les dépenses de cette institution, non inscrites à son budget, doivent être effectuées par l'agence..." Logiquement, les Vérificateurs ont demandé à l'Etat de rembourser à l'Artp la somme de 507,876 millions francs "payée au titre de l'Appui institutionnel au profit des services de la Présidence de la République." ■

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)

Des diplômes militaires pour les élèves-stagiaires

Les élèves-stagiaires du cycle A de l'Ecole nationale d'administration (Ena) ont reçu leurs diplômes à l'issue de 21 jours de formation à l'Ecole nationale des officiers d'active (Enoa) de Thiès.

■ NDËYE FATOU NIANG (THIÈS)

Des élèves-stagiaires de l'Ena qui marquent le pas. En tenue militaire comme pour aller au front, 51 élèves-stagiaires dont 2 femmes ont reçu, hier, leur diplôme de formation militaire de base. Pendant trois semaines, les futurs cadres de l'Administration ont suivi des cours d'éducation physique et sportive, sur le règlement intérieur, sur les fondamentaux dans l'Armée, etc. Une "première" dans l'histoire de l'Ena, d'où le souhait de son directeur, Mamadou Tall, de la pérenniser. "Le partenariat entre l'armée et l'Ena va se poursuivre, car le comportement exemplaire que nous avons noté chez nos élèves nous enseignent que nous devons le poursuivre pour les générations futures".

Selon le colonel Seyni Cissé Diop, commandant de la zone militaire numéro 7, les élèves stagiaires ont reçu une formation morale basée sur l'éthique et la déontologie militaires : ponctualité, ordre, discipline, rigueur, efficacité, loyauté, respect de la hiérarchie... Autant de valeurs "indispensables" pour la gestion d'une administration et à l'exercice "d'un leadership de qualité."

"Cette formation militaire est complémentaire à la formation ini-

tiale que nous dispensons au niveau de l'Ena", explique Mamadou Tall. Selon lui, les autorités de l'Ena souhaitaient depuis 1976 associer la formation militaire à la formation initiale. "Nous pouvons dispenser ces cours à l'école. Cependant, nous avons pensé confronter nos élèves à la réalité de l'exercice militaire."

Pour Ibrahima Seck, élève stagiaire de l'ENA cycle A en diplomatie, la formation initiale du combattant leur a appris "les rudiments de base du militaire". Ceux-ci, espère-t-il, leur permettra "de mieux comprendre l'armée mais aussi de faire face à un certain nombre de problèmes dans la vie active au niveau de l'administration." Il n'a pas manqué de faire une suggestion. "J'aurai aimé aussi que l'on fasse des cycles de recyclage ou bien des séminaires au niveau de l'école afin qu'on puisse renforcer les capacités déjà acquises au niveau de l'Enoa", a-t-il indiqué.

Ibrahima Seck, "doyen", comme l'appellent ses camarades de promotion, au regard de son âge (47ans), soutient n'avoir pas été confronté à des problèmes au cours de la formation. Au contraire, il estime avoir servi d'exemple aux plus jeunes et certainement aux générations futures. ■

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les opérateurs poussés à la portabilité

Avoir un numéro de téléphone permanent et le faire reconnaître à tous les opérateurs de téléphonie mobile, c'est l'innovation que veut faire passer la Cicodev à travers une campagne nationale.



■ AMADOU THIAM

Avoir un numéro Orange, Tigo ou Expresso tout en bénéficiant des services de l'autre opérateur téléphonique est l'ambition de l'Institut panafricain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement (CICODEV). C'est ainsi que cet institut a lors d'une conférence de presse lancé la campagne sur la portabilité qui n'est rien d'autre que le fait de changer d'opérateur tout en gardant son numéro de téléphone mobile. Les initiateurs de cette campagne vise à pousser les autorités sénégalaises, notamment le gouvernement et l'Autorité de régulation des télécommunications (ARTP) à mettre en place cette formule. "La portabilité sera un moyen fonctionnel pour les populations de bénéficier de l'accès universel à la téléphonie", indique Amadou Kanouté, le Directeur exécutif de la Cicodev. Pour lui, les consommateurs ne veulent pas changer de numéro par lequel tout le monde les connaît même si la tarification est chère.

Cette idée d'appeler les autorités à mettre en place cette

formule découle des conclusions d'une enquête menée en 2009 par la Cicodev auprès des usagers des différents opérateurs téléphoniques. "Les consommateurs nous ont dit qu'ils utilisaient leurs puces téléphoniques selon les services offerts par tel ou tel opérateur", avance M. Kanouté. En effet, les préoccupations des consommateurs reposaient surtout sur la couverture du réseau, la diversité des offres de produits des opérateurs ainsi que les tarifs. Le fait de changer d'opérateur tout en gardant son numéro, permettrait aux consommateurs d'en tirer beaucoup de profit.

De nos jours, nombreux sont ceux qui disposent de téléphones cellulaires à double puce pour valser entre les différents opérateurs ou qui utilisent une puce à tour de rôle, selon les avantages espérés. Pour le patron de Cicodev, avec la portabilité, les consommateurs ne feront plus recours à ces procédés qui représentent des inconvénients, comme le fait d'avoir plusieurs portables...

A sa suite, le Pr. El Hadji Niang estime également nécessaire de mettre en place cette formule. "S'abonner chez un seul opérateur ne fait que freiner la libre concurrence, alors que le consommateur doit être libre de choisir", plaide le président de la Ligue sénégalaise des consommateurs qui compte s'engager derrière la Cicodev pour réussir cette campagne.

La portabilité qui tarde à s'installer au Sénégal est pourtant effective dans beaucoup de pays d'Afrique. C'est le cas au Ghana où elle existe depuis avril 2011, au Kenya aussi la même année, en attendant le Nigeria "dans quelques mois". Au Maroc, elle est une réalité depuis 2007, depuis 2006 au Luxembourg, depuis 2003 aux Etats-Unis, et 2011 en France. ■

CREATION D'UN CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION EN GAMBIE

Un jeune gambien de 33 ans sonne la mobilisation

Que le président Jammeh se le tienne pour dit, la diaspora gambienne est en train de concocter un Conseil national de Transition pour mettre fin à son règne. C'est un jeune gambien du nom de Sheikh Sidya Bayo qui sonne la révolte.

■ AMADOU NDIAYE

Le Conseil national de transition pour la Gambie (CNTG) devrait être officialisé sous peu. L'action est même imminente, confie-t-on à travers un communiqué reçu par EnQuête. Sheikh Sidya Bayo qui en est la figure de proue, du moins l'unique personne citée dans la note, se prépare dit-on, depuis quelques temps à l'officialiser avec d'autres forces gambiennes. Ils sont en train de mettre la note sur la manière de "coordonner les mouvements de révolte dormants, à l'intérieur de la Gambie". De l'avis des initiateurs du CNTG, le président Jammeh devient de plus en plus impopulaire chez lui. Ils affirment que les gambiens de l'intérieur comme ceux de la diaspora "ont vomi l'homme avec ses pratiques malsaines, tyranniques, hypocrites, sous fond de torture, de pression, de chantage, installant chez ses administrés la peur au ventre et le silence obligé de tous". Ainsi donc poursuivent-ils, "les gambiens de tout bord, sont en train de s'organiser pour unifier leurs actions, en vue de déstabiliser le régime de Jammeh". Le cas de Sheikh Sidya Bayo intéresse particulièrement les membres du CNTG.

Sheikh Sidya Bayo, chef d'entreprise en France

À 33 ans, ce jeune Gambien diplômé de l'université de Versailles St. Quentin en Yvelines a, dit-on, déjà parcouru beaucoup de pays de la

sous-région et en dehors des frontières africaines, sensibilisant les dirigeants sur "la face cachée de Jammeh", et sur la volonté du peuple gambien à aller vers une "alternance démocratique". Il dispose d'un projet de société jugé "pertinent" par ses pairs. Les appels de Sheikh Sidya Bayo tournent autour de la "concertation, du dialogue et de l'union autour d'un objectif : "Le départ de Jammeh".

M. Bayo a été de 2006 à 2011, responsable politique Europe des élections présidentielles et législatives pour le candidat, leader du prin-

Sheikh Sidya Bayo avec le fils de Sarkozy qu'il déclare être un confident



EXÉCUTIONS DE CONDAMNÉS À MORT EN GAMBIE

L'UA et la CEDEAO invitées à mettre fin aux agissements de Jammeh

■ GASTON COLY

Selon Civil Society Associations of Gambia, Federation of African Journalists, la Fédération Internationale des Journalistes, l'Union Panafricaine des Avocats, Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), entre autres organismes africains, l'UA et la CEDEAO doivent agir en Gambie, suite à l'exécution de neuf condamnés à mort à Banjul. Dans une déclaration commune, les signataires estiment que "le monde ne peut rester indifférent alors que de tels massacres parrainés par l'Etat se poursuivent". D'autant plus que, poursuit la note, "Jammeh a confirmé que les personnes qui se trouvent dans le couloir de la mort, au nombre approximatif de quarante deux (42), seront exécutées d'ici la mi-septembre".

Ainsi ces organisations africaines

pointent du doigt "la nature imprudente de la déclaration du chef d'Etat, appelant à leur exécution alors que le cas d'au moins un des exécutés est pendant devant la Cour d'Appel". Alors que, relèvent-elles, des "insuffisances manifestes du système judiciaire gambien font état d'une procédure injuste comparable à un meurtre prémédité". Aussi, poursuit la note : "Cette évolution de la situation est tragique et toute pression est opportune pour mettre un terme à ce profond mépris de la vie en Gambie."

Ainsi, selon ces organismes, la question de fond "n'est pas de savoir si la Gambie peut appliquer la peine de mort ou non, mais plutôt de savoir si un système judiciaire truffé d'imperfections et susceptible de manipulations flagrantes peut prendre des décisions impartiales sur la question de la peine de mort". Car, poursuit la note, "les garanties de la Constitution gambienne, bien

qu'imparfaites, n'ont pas été respectées" dans le cadre de l'exécution des condamnés à mort. À preuve, l'avocat de l'exécuté, Lamin Darboe, a déclaré que la Cour d'appel gambienne n'avait pas encore statué sur l'appel interjeté par son client au moment de l'exécution de la sentence. Et selon d'autres informations, au moment des faits incriminés, le condamné Buba Yarboe ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales et se trouvait dans le même état pendant son exécution, renseigne la note.

"Il est vraisemblable que ces actes du gouvernement de Banjul vont continuer. L'Union africaine (UA), la CEDEAO et les dirigeants africains doivent exprimer une réponse urgente et ferme - afin de faire savoir à M. Jammeh qu'il est allé trop loin et que le monde est consterné", estiment ces organisations africaines.

cipal parti de l'opposition gambienne (UDP), Oussaynou Darboe. On lui témoigne une bonne maîtrise des questions énergétiques. Il a conseillé, entre 2003 et 2006, en tant qu'expert et consultant en pétrole et gaz, la Mauritanie pour le développement des puits offshore et Mr Ousmane Jammeh pour la vente aux enchères des puits de pétrole offshore de la Gambie. Sheikh Sidya Bayo est actuellement chef d'entreprise en France où il s'est exilé officiellement depuis 2011. Un clin d'œil est fait cependant à la communauté internationale sur l'acceptation de ce conseil qui passerait d'abord selon les concepteurs, par de "lourdes sanctions extérieures, qui pèseront lourd sur Jammeh". Des sanctions qui vont "l'asphyxier de tout bord, et pousser les populations gambiennes à exprimer ouvertement et finalement leur colère et leur ras le bol qui dormaient en elles, depuis plus de 15 ans, du régime despotique d'un Jammeh égoïste, hypocrite et sans aucune vergogne". Aujourd'hui, "la transition en Gambie est inévitable, et les fils du pays tout entier sont en train d'y travailler (politiciens, corps militaire, société civile, etc...) pour une Gambie émergente, démocratique et républicaine", ont conclu les membres du CNTG. ■

DÉCOUVERTE MACABRE À OUKAM

Un nouveau-né découvert sans membres inférieurs

Le corps sans vie d'un nouveau-né a été découvert hier à Ouakam, à côté de la Case des Tout-petits. La dépouille en état de décomposition, selon les témoins, a été découverte tôt le matin par un groupe d'enfants, sur un tas d'immondices. Aussitôt les riverains ont été frappés par un détail particulièrement macabre. Le nouveau-né était amputé des deux membres inférieurs, rendant impossible toute tentative de déterminer son sexe. Selon, les témoins de la scène, les jambes du bébé ont du être dévorées par des chiens errants. Ils ont également signalé que c'est la deuxième fois qu'un nouveau-né est jeté dans ce dépotoir d'ordures situé derrière la Case des Tout-petits de Ouakam.

C'est la gendarmerie de Ouakam qui s'est rendue la première sur les lieux pour faire les constats d'usage sur cette découverte macabre qui subodore l'infanticide. Ensuite les sapeurs pompiers sont venus emporter la dépouille. Une enquête a été ouverte. ■

GASTON COLY

RELOGEMENT DES SINISTRÉS DES INONDATIONS

Le cercle vicieux des sites de recasement en banlieue

Les sinistrés des maisons inondées vivent le calvaire, depuis leur recasement dans des sites en banlieue dakaroise. Ils sont confrontés, entre autres, à des problèmes de promiscuité et de tentes qui suintent.

■ CHEIKH THIAM

"En quittant chez nous, on pensait que notre destination allait être meilleure, mais c'est le contraire. Imaginez que nous avons été délogés, pour échapper aux eaux, et qu'on nous amène dans des sites où les tentes suintent quand il pleut". C'est l'expression de toute la détresse d'un sinistré, qui a requis l'anonymat, trouvé dans un site de recasement de la commune d'arrondissement de Wakhinane Nimzatt, en banlieue dakaroise. Ici, les sinistrés sont logés dans des tentes érigées dans la cour de la Case des Tout-petits et non dans les salles de classe comme annoncé. Mais ces abris provisoires suintent quand il pleut. Il s'y ajoute qu'il a poussé des herbes sous des tentes, parfois sans tapis, ni nattes pour certaines, exposant les enfants à des dangers.

Même constat à Dimaguène-Sicap Mbao, plus précisément au quartier Nassiroulakhi où le poste de santé et la maternité sont sous les eaux, depuis les premières grosses pluies. Des tentes sont déployées aux alentours de ces deux établissements, alors que le centre polyvalent de cette localité peut accueillir des sinistrés. "Pourquoi [les autorités] n'ouvrent pas les salles de ce centre, alors qu'il appartient aux Sénégalais. C'est mieux que les tentes qu'on nous a forcés à prendre dans cette promiscuité", a dénoncé un autre sinistré.

Dans les deux sites visités, les concernés se montrent irrités par le manque d'électricité, de toilettes et d'eau. Les sinistrés interrogés par EnQuête crient à une politique de deux poids deux mesures, comparée au "traitement royal" de ceux qui sont logés au Centre international du commerce extérieur du Sénégal (Cices). "Les sinistrés logés au niveau du Cices bénéficient d'un traitement royal. Ils reçoivent chaque jour la visite de la Première dame. Ils ne manquent de rien, alors que plusieurs d'entre eux ne sont pas issus de familles défavorisées. Il faudra qu'on nous traite comme eux", a tonné un sinistré qui ne veut pas que son nom soit dévoilé.

Ouvrir les maisons fermées à Jaxaay

Pour trouver une solution aux différents problèmes recensés dans plusieurs sites de recasement, des associations de lutte contre les inondations ont leurs idées. "Il faudra que des maisons qui sont fermées au niveau de Jaxaay soient ouvertes pour accueillir des sinistrés", a suggéré Babacar Mbaye Ngaraf, membre de la Synergie pour l'assainissement de la banlieue (Saba). A l'en croire, il faudra aussi que les dons reçus dans le cadre de l'élan de solidarité nationale arrive dans la banlieue et que l'administration locale se déploie. ■

EFFONDREMENT DU FAUX PLAFOND DE LA SALLE 7 DU TRIBUNAL EN PLEINE AUDIENCE

Le procureur sauvé de justesse

En pleine audience, le faux plafond de la salle 7 qui abritait la deuxième composition du tribunal des flagrants délits de Dakar s'est affaissé hier. Même si l'incident n'a pas fait de victime, il s'en est fallu de peu pour que le procureur de la République, près la cour de Dakar, soit atteint.

■ ASSANE MBAYE

Encore des dégâts collatéraux des pluies torrentielles qui se sont abattues hier encore dans la capitale. Cette fois-ci, cela s'est au tribunal de Dakar, et a failli coûter la vie au procureur. En effet, le faux plafond qui ornait la salle 7 a cédé en pleine audience. La salle abritait la deuxième composition du tribunal des flagrants délits de Dakar. Imbu d'eau de pluie, le plancher du nouveau bâtiment n'a pu contenir l'eau de pluie qui a atteint le faux plafond. Ainsi, hier en pleine

audience le plafond a cédé, quelques minutes après que le procureur se soit déplacé de son box où il officiait. L'incident a entraîné du coup, l'arrêt immédiat de la session. Car, le tribunal, après concertation, a décidé de suspendre momentanément l'audience, le temps de trouver une salle libre pour informer l'assistance de son renvoi à une date ultérieure. Du côté de l'assistance, l'incident a créé une panique qui s'est traduite par un sauve-qui-peut.

Hier, l'alerte a été donnée par les gouttelettes d'eau qui ont commencé à tomber du côté du box qui

accueille les prévenus. Ils finiront par se déplacer, pour éviter d'être mouillés. Lorsque les gouttelettes d'eau qui continuaient à tomber du plafond ont atteint le box du procureur, celui-ci s'est déplacé lui aussi. Heureusement, car, à peine s'est-il déplacé que le plafond s'est effondré semant ainsi la panique et le désordre.

Aussitôt, le tribunal s'est retiré, à son corps défendant, alors qu'un prévenu était en train d'être jugé à la barre. "Celui-ci pouvait profiter de cette situation pour s'échapper", a fait noter Me Abdoulaye Seck, avocat à la Cour. Qui explique que dès que l'eau a commencé à suinter, l'un de ses confrères lui a dit que le plafond risquait de s'effondrer. Il avait vu juste. Puisque deux minutes plus tard, l'incident s'est produit. Pourtant, depuis quelques jours, l'intendant du tribunal de Dakar a engagé des travailleurs pour régler le problème d'étanchéité du bâtiment. Malheureusement pour lui, le ciel n'a pas attendu le temps que le chantier soit terminé pour ouvrir ses vannes. Me Abdoulaye Seck, n'en démordra pas, estimant que ceci est un détail qu'il fallait régler, depuis très longtemps, bien avant le début de l'hivernage. ■

TENTATIVE DE VOL DE CARBURANT AU PORT

Surpris, le sexagénaire se jette dans la mer et manque d'y rester

Deux ans de prison dont trois mois ferme. C'est la peine infligée hier au sexagénaire Mbaye Ngom par le tribunal des flagrants délits de Dakar. Pêcheur de son état, il a été reconnu coupable des délits de tentative de vol de carburant commis la nuit et de présence irrégulière au Port de Dakar.

Attrait à la barre pour tentative de vol de carburant commis la nuit avec usage de moyen de locomotion, de présence irrégulière dans l'enceinte portuaire et d'emploi d'un nom patronymique autre que le sien, Mbaye Ngom a été reconnu hier, coupable des faits qui lui sont reprochés. Ainsi, il a été condamné à une peine d'emprisonnement de deux ans dont trois mois ferme.

Pêcheur de profession, le vieux Mbaye Ngom, sexagénaire, avait été interpellé le 15 août dernier dans la zone des hydrocarbures du mole 8 où se trouvent les dépôts de carburant et de lubrifiant des sociétés Vivo Sénégal, d'Oryx et de la CSL. Il était en train, avec des complices, de creuser un trou autour d'un pipeline dans l'intention d'en siphonner le carburant. Surpris par un des préposés à la sécurité, vers une heure du matin, Mbaye Ngom se jeta alors dans l'eau, car sa pirogue qui était dans les parages avait fini de prendre le large, d'après le procès-verbal de la gendarmerie maritime. Après près de deux heures passées sous l'eau pour tenter de s'échapper, le mis en cause épuisé, a fini par se rendre. Ses deux compères, eux, ont réussi à prendre la tangente.

Interrogé sur sa présence sur les lieux, Mbaye Ngom, qui avait dit s'appeler Gora Mbaye, a soutenu être venu au port pour récupérer ses filets de pêche déployés, dans les environs, vers 17h, le même jour. En outre, il a refusé de dévoiler l'identité de ses deux acolytes. La vraie identité de Mbaye Ngom sera finalement découverte, au cours de l'enquête menée par les hommes en bleu de la brigade maritime.

À la barre, hier, le prévenu a tout nié avançant n'avoir pas eu l'intention de voler du carburant, à partir de la pipe line de Vivo Energy. Selon son avocat, le vieux pêcheur se serait jeté à l'eau pour tout simplement enlever ses filets. Le conseil a estimé qu'il ne pèse sur son client que de simples soupçons non corroborés d'actes concrets. Ainsi, il a plaidé la relaxe pure et simple de Mbaye Ngom. Mais, pour la partie civile, le prévenu est bel et bien coupable du délit de tentative de vol de carburant. Le plaignant a relevé, en outre, qu'il est interdit de pêcher dans la zone portuaire en question. Le tribunal a finalement reconnu M. Ngom coupable. Il sera priver de mer durant trois mois. ■

A. MBAYE

PLUIES DILUVIENNES À DAKAR

Le cauchemar continue

■ GASTON COLY

Des scènes hallucinantes à Dakar, hier pendant et après la pluie. Comme le tunnel de Soubédioune totalement submergé par les eaux. Où encore ces scènes de travailleurs contraints de rallier leurs lieux d'habitation à pied et dans l'eau, après une dure journée de travail. Que dire alors du cortège du président de la République pris dans le piège des embouteillages qui ont une fois de plus eu lieu sur la corniche.

Et pourtant, on était loin des plus 100 mm qui se sont abattues dernièrement sur la capitale. Car, selon la météo nationale, à 18h Bel Air affichait à 66mm, Yoff 31mm, tandis que Hann pointait à 34mm. Mamina Camara du service météo a expliqué les inondations par l'intensité de

la pluie, puisque les trombes d'eau sont tombées dans un laps de temps très court (1h).

Et comme il fallait s'y attendre, la pluie est venue avec son cortège de drames. Un enfant a fait une chute mortelle à la Médina. En effet, un balcon s'est effondré, emportant avec lui un enfant qui est mort sur le coup. L'accident rapporté par la Zik Fm, a eu lieu à la rue 28X29. Plus tôt, un autre drame s'est produit à l'entrée de Thiès. Alors que la pluie tombait dru, un camion et une mercedes 508 sont entrés en collision à hauteur de "Allou Kagne". Une personne est morte sur le coup. ■



Le canal de Fass



Embouteillages sur le boulevard Cheikh Anta Diop

MARCHÉ "TOUBAB" DU POINT E

Dans l'antre d'un (petit) marché cinquantenaire

Sacré marché "Toubab" ! Il gît au cœur du quartier Point E et existe depuis le temps des colons. Il n'en demeure pas moins que le marché est méconnu du grand public.



AMADOU NDIAYE

Comme une "Toubab", Mbathio Mbodji s'installe majestueusement devant son étal. La tête bien haussée, elle jette un regard bourgeois sur les passants qui arpentent le boulevard de l'Est (Point E), jouxtant le marché "Toubab". Il est 18 h et cet endroit intercalé entre les deux banques sur le boulevard, connaît un petit rush. Mère Mbathio, c'est ainsi qu'on l'appelle ici affectueusement, se penche à présent sur son étal fait de tomates, de concombres, de citrons et autres légumes frais. Très souvent, ses mains sabrent l'air pour éloigner les mouches perturbatrices qui tentent désespérément de grignoter sur sa marchandise.

Constitué par une huitaine de cantines de couleur bleue, le mar-

L'administration coloniale avait exigé que les légumes soient rangés sur des tables et non à même le sol.

ché est le passage obligé des femmes du Point E pour se procurer légumes et condiments. Une quincaillerie et une "gargote" font partie du décor et donnent lieu d'arguments à fréquenter les lieux. "Le marché a beaucoup perdu de sa splendeur à cause des Toubabs

qui sont presque tous partis. Néanmoins, il continue d'exister et les gens du quartier viennent acheter tant bien que mal", dit mère Mbathio, le regard lointain.

Au départ 7 pionnières

L'histoire de cette dame est fabuleuse à narrer car sa personne et l'endroit ne font qu'un. En effet, Mère Mbathio est l'unique rescapée d'une constellation de 7 dames "entreprenantes" jusqu'aux ongles ayant porté à bout de bras ce petit marché du Point E presque inconnu du public. "Nous posions nos étals à même le sol à l'époque, tout ce périmètre était planté de manguiers, explique-t-elle avec les gestes, l'émotion en plus. Aujourd'hui, mes amies sont décédées et je me sens bien seule. J'ai passé presque toute ma vie dans ce marché." C'est

bien elle la première sur les lieux, et sans doute la dernière des précurseurs du marché. "Je rends grâce à Dieu, c'est sa volonté", poursuit-elle, la gorge serrée.

Mais qu'est-ce qui a bien pu amener cette jeune mère de famille, la vingtaine sonnante à l'époque, à s'implanter sur ce lieu ? "Mon mari avait perdu son travail et

il ne pouvait plus nous entretenir, ma co-épouse et moi. Il nous avait demandé de rentrer dans nos

"Avec ma co-épouse, on s'était organisée. J'apportais la dépense quotidienne, et elle se chargeait de cuisiner les repas pour la famille.

familles respectives. Ce que je n'ai pas accepté et j'ai voulu me battre pour lui apporter mon soutien", raconte Mère Mbathio. La bataille sera alors engagée.

Après un bref passage sans succès dans la vente de cola, elle se met très vite aux légumes qu'elle allait chercher dans des jardins à Fass, un quartier proche. Le commerce prospère et les 6 autres femmes parentes à elle, rejoignent le rythme sous son impulsion.

Installé au quartier Point E depuis le début des années 1950, le marché a été professionnalisé par le colon. Sous peine de l'interdire, l'administrateur avait exigé aux vendeuses de mettre leurs légumes sur des tables au lieu de les poser sur de petites entortilles par terre. L'injonction acceptée et réalisée, les affaires s'en portent au mieux. "On s'installait à 8 h et avant midi tous nos produits étaient déjà écoulés", dit la dame,

le teint noir et le visage rond porté par une corpulence bien embonpoint. Ainsi donc, parvient-elle à gérer la maison conjugale avec ce qu'elle gagne au marché. "Avec ma co-épouse, on s'était organisée. J'apportais la dépense quotidienne, et elle se chargeait de cuisiner les repas pour la famille. C'est comme ça que nous sommes parvenues à soutenir notre époux dans la gestion de la maison".

Lieu de rencontres, lieu de baraka

Au fil du temps, le marché a pris de la dimension, en termes de (bonne) réputation. Au même moment, le carnet d'adresses et donc de clients de mère Mbathio ne cesse de s'élargir. Elle tisse amitié avec beaucoup de "Mesdames", appellation donnée à l'époque aux épouses des colons. L'affinité est telle qu'elles s'abonnaient souvent en légumes auprès de mère Mbathio qui se débrouille bien en langue française pour avoir travaillé très jeune comme femme de ménage chez une mulâtresse en ville. "Il arrivait qu'une Madame paie jusqu'à 20 mille francs Cfa par mois et Dieu sait que c'était beaucoup d'argent à l'époque", raconte nostalgique la septuagénaire. La conversation est parfois coupée par des femmes venues faire leurs achats souvent à bord de leurs voitures. Très dynamique, la grand-mère assise sur un banc en bois, adore discuter avec ses clients. "Il est important d'avoir de bons rapports avec les gens. C'est comme ça que j'ai connu une Madame ici, juste avant les indépendances. Elle m'avait interpellée en me demandant pourquoi je travaillais ? Et je lui ai répondu que c'était pour venir en aide à mon mari, un

entrepreneur au chômage".

Sensible à la situation, la blanche lui demandera les papiers de son époux et c'est ainsi qu'elle a pu lui trouver à nouveau du travail, confie mère Mbathio qui rend grâce à ce coup "ironique" du sort.

À 20 h, la "gargote" de Bass Guèye prend le relais

Ses anecdotes avec les épouses de blancs sont nombreuses, les unes aussi croustillantes que les autres. En réalité, c'était une affection mutuelle. Sinon comment expliquer que Madame Chris, l'une d'entre elles, se rende jusqu'à Guédiawaye pour s'enquérir des nouvelles de sa vendeuse de légumes préférée clouée au lit, pendant une semaine, par une maladie ? "Elle m'a remis beaucoup d'argent ce jour-là pour mes traitements. Et même rentrée en France, Madame Chris m'envoyait souvent des habits que je parvenais à revendre comme friperie".

C'est parce que le quartier Point E était bardé de "Toubabs", nom sénégalais pour désigner les blancs, que cet endroit porte le nom de marché

LE MARCHÉ DE LA BOURGEOISIE Quand les familles Wade, Dansokho et Dia venaient s'y approvisionner

Le marché "Toubab" a aussi bâti sa réputation sur le niveau de vie de ceux qui l'ont fréquenté. C'est la haute bourgeoisie qui a souvent vécu dans ce quartier huppé de Dakar qui donne à l'endroit quelques unes de ses lettres de noblesse. Après les colons, des familles bien connues des Sénégalais ont fréquenté les lieux. C'est le cas de la famille d'Abdoulaye Wade, l'ex-président de la République du Sénégal. Mme Viviane Wade ne le démentira pas. Combien de fois a-t-elle dû recourir à ce marché pour concocter des mets à son "Abou chéri" ? Plusieurs fois, confient les vendeuses. "Mme Wade est une vieille connaissance, une femme très gentille qui venait souvent au marché car la maison des Wade était située à quelques jets de pierre d'ici. Elle avait un champ de pamplemousses et souvent elle m'en offrait beaucoup", se rappelle Mère Mbathio, originaire de Louga.

Les Wade n'étaient pas les seuls à fréquenter ces lieux. L'épouse de l'ancien président du Conseil, Mamadou Dia, venait également acheter des légumes au marché, informe-t-on sur les lieux. L'actuel ministre d'Etat, conseiller du président de la République, président d'honneur du Pit, y est également bien connu. Amath Dansokho passait très souvent ici de même que l'ancien ministre socialiste de la Justice, Jacques Baudin... ■

A. NDIAYE

"Toubab". Aujourd'hui que ces gens ne sont presque plus là, marché "Toubab" existe encore et poursuit sa traversée du temps et de l'espace. Tout comme mère Mbathio d'ailleurs. Au grand bonheur des femmes du quartier qui fréquentent le marché.

C'est tout sourire que Mme Fall, venue faire ses achats, se libère : "Ce marché nous arrange tellement, nous sommes au bureau du matin au soir et à la fin du travail, il n'y a pratiquement que ce marché qui fonctionne jusque vers 20 h". De quoi faire plaisir aux maris aussi chargés que leurs épouses.

A 20 h passées, les cantines du marché octroyées par la mairie du Point E moyennant 7 500 F Cfa le mois, se referment sauf une, celle de Bassirou Guèye dit Bass. Le gérant de la "gargote" fermera bien tard pour permettre aux fêtards, adeptes des boîtes de nuit "Ngalam" et "Chez Djamil", de mettre quelque chose sous la dent après des pas de danse bien cadencés. Comme quoi, marché "Toubab", c'est aussi marché "négro-noceurs". ■

MOTS FLÉCHÉS • N°330 (FORCE 2)

MANE	SPÉC DU SARDIE	BIEN	CERTAIN	DEV	DIFFILES	BASE BALLE
SPORTIF	ELLE SE DILATE EN CHANSON	MIXEUSEL	PETIT BOUT	LASSA ÉCHAPPER	ENTRER DANS LE JEU	
				PARTIE ÉTROITE		
PÈRE		PENCHÉ				
DÉCHIFFRE		LOUÉ				
	TRANSISTOR			ELLE DE FÊTE		
	HÉLIXE			IL N'A PAS LA FAROLE		
TOUR DE VILLE			ANNONCE LE FRI			ENSEMBLES D'ÉPISODES
À VERSER			BON COURS EST BREF			
	DISTRIBUE			VIEILLES VACHES		
	LE FAIT DU FAT			MÉDICAMENT RUCHE		
SON		EUROPEEN			SON EXCELLENCE	
NE PARLE PAS SIMPLEMENT		EMPORTA RAPIDEMENT			MIS EN QUARANTAINE	
			GARNI			DÉCHETS DE MAÇONNERIE
			PÊTRE			
LE PREMIER EST LE MEILLEUR	RACLER			CLIQUE AU VENT		
	DÉTENDRESS			JEUNE CÉLÈBRE		
		ARTICLE DE GOLF		PETITE BONNE		
		DILANES DÉTRISIAN		RELIGIEUSE		
PARTIE DU VISAGE			ANTILOPES AFRICAINES			
GARANTIE UNE DÉNITE			REPUS DE CHURCHILL			
				UNE BALLE À RELANCER		ALDES AU DÉVELOPPEMENT
				DÉCOUVRE SON ENNEMI		
TERRE CÉSTE		FIGURE CÉLESTE			TROISIÈME SOUS SOL	
ARTICLE D'ORIGINE		ENDROIT OÙ L'ON ENCAISSE			RÉSULTAT DE DIVISION	
	CITÉ EN CHALDEE		SE DONNE SUR SCÈNE			
	APPLAÛT AFRICAIN		NON AVOUÉE			
TAGUINE				SONC PARFUMÉ		
POUSSE DES CIPS				NON ORDONNÉ		
		OPRIVE D'INCUS-TATIONS				PHONEM PERSONNEL
		TRANSITION				
ENVOI DE FLEURS				PAROLES ÉCHANGÉES À L'ÉCART		
COURANT FRANCO-BELGE						
		CAPRÉLUS				

Numéros Utiles

- SECURITE**
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
- TELEPHONE**
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441
- EAU - SDE**
Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)
- ONAS**
Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800.10.12

Humour

Dans un bureau de la Poste, un usager proteste :
- Voilà plus de vingt minutes que je suis devant ce guichet !
- Et moi, réplique le postier, ça fait vingt ans que je suis derrière. Est-ce que je me plains ?

- Ça ne te pèse pas trop d'avoir complètement cessé de fumer ?
demande un monsieur à un ami.
- Pas du tout !
En fait, je n'y pense même plus. -
Et ça fait combien de temps que tu n'as pas grillé une cigarette ?
- Deux ans, trois mois, huit jours, sept heures et vingt-quatre minutes.

- SENELEC**
Service Dépannage : 33 867.66.66
- TRANSPORTS**
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849.79.09
Pilotage : 33 849.79.07
- URGENCES**
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
- HOPITAUX**
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68 / 33 825.08.19

SUDOKU N°280

	8	7	1	3			4
	2	1		7	9		3 6
					2	1	
3	9			2			6 8
		4			8		9
7			9		5	3	
4		2	5	9			8
1	5			8	4	7	3
8					3	9	

MOTS MELÉS • N°282

Susceptible de fondre

AUDIMAT	ESCAMOTE	RAPATRIE
BAPTEME	FACETTE	REPONDRÉ
BASTA	FRIMEUR	ROUSSEUR
CONSERVE	JUGULEE	SOLDE
DIAGONAL	METRO	TOBOGGAN
EBENISTE	MORDANT	TORPEUR
EDIFIER	PHODIGE	TRIOMPHE
ELDORADO	RALLUMER	

E	E	V	R	E	S	N	O	C	R	N	F	F	O	E
D	T	U	B	A	P	T	E	M	E	A	A	R	D	T
I	O	O	T	N	A	D	R	O	M	G	C	A	A	S
F	R	S	M	M	I	E	D	B	U	G	E	P	R	I
I	P	D	I	A	G	O	N	A	L	O	T	A	O	N
E	E	D	B	I	C	L	O	S	L	B	T	T	D	E
R	U	E	D	L	O	S	P	T	A	O	E	R	L	B
A	R	O	R	T	E	M	E	A	R	T	E	I	E	E
F	R	I	M	E	U	R	R	O	U	S	S	E	U	R
P	J	U	G	U	L	E	E	H	P	M	O	I	R	T

Citations

"La maladie de l'adolescence est de ne pas savoir ce que l'on veut et de le vouloir cependant à tout prix."

PHILIPPE SOLLERS

"Les chiens vous regardent tous avec vénération. Les chats vous toisent tous avec dédain. Il n'y a que les cochons qui vous considèrent comme leurs égaux."

WINSTON CHURCHILL

Prières

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| HEURES DE MESSE | HEURES DE PRIERES MUSULMANES |
| • Cathédrale : 7H | • Fadiar : 05:58 |
| • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30 | • Tisbar : 14:15 |
| • Saint Joseph : 6h30 - 18h30 | • Takussan : 17:00 |
| | • Timis : 19:27 |
| | • Guéwé : 20:27 |

CONSEIL NATIONAL DE RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL (CNRA)

Babacar Touré succède à Nancy Ndiaye Ngom

Pionnier et patron de presse, le journaliste Babacar Touré, président-directeur général et fondateur du groupe de presse "Sud Communication", est le nouveau président du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA). Un homme du sérail doublé d'une personnalité consensuelle.



GASTON COLY

Babacar Touré est le nouveau président du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA). Il remplace au poste Nancy Ndiaye Ngom, en fonction depuis de 2005, année de la réforme du Haut conseil de l'audiovisuel (HCA). Babacar Touré fait partie du "groupe des cinq" qui a lancé le magazine *Sud* pour accompagner le combat de l'unité africaine. Leader du groupe, chacun des fondateurs de *Sud Magazine*, en 1985, reconnaîtra plus tard avoir été d'abord

contacté par Babacar Touré qui a travaillé auparavant aux côtés de Jacques Bugnicourt, fondateur de l'Ong Enda-Tiers Monde. C'est après une expérience au quotidien *Le Soleil*, à sa sortie du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti), qu'il devient conseiller à Enda, avant de co-fonder le groupe de presse "Sud Communication". Il fait partie des rédacteurs de la première Convention de la presse au Sénégal.

Doté d'un bon carnet d'adresses, Babacar Touré est aussi membre fondateur de l'Unpics (Union nationale des professionnelles de l'information et de la communication du Sénégal) devenue plus tard le Syndicat le plus représentatif de la corporation sous le sigle de Synpics, à l'origine de la création de l'Union des journalistes d'Afrique de l'Ouest (Ujao).

Le nouveau Président du CNRA a un parcours universitaire qui en impose. De l'Université de Dakar (Cesti) aux Institutions américaines d'enseignement supérieur, l'homme s'est forgé une carapace de professionnel et d'intellectuel de haut niveau. Bilingue (anglais et français), il flirte avec la Sociologie, les Sciences politiques, entre Dakar,

Paris, Montréal et surtout les Etats-Unis où il peaufine ses connaissances et amasse des diplômes dans les secteurs de savoirs qui le passionnent et qui tournent autour des Sciences sociales. Marié et père de famille, il est aussi très connecté dans le milieu des communicateurs traditionnels. Il est également bien vu au sein de la classe politique et de la société civile. "BT", comme on le surnomme, a été très proche des Président Abdou Diouf et Abdoulaye Wade, dont il était le conseiller non officiel. Mais Babacar Touré s'était refusé de censurer le livre de Latif Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir*; ce qui allait bousculer le paysage politico-médiatique du Sénégal. Les rapports entre les deux hommes se sont alors distendus.

La récompense de riche parcours

Ainsi, la nomination de Babacar Touré à la tête du CNRA récompense le parcours d'un homme qui a joué un rôle de premier plan dans le développement de la presse au Sénégal et en Afrique, mais aussi dans la vie politique et économique sénégalaise. Le président-directeur général du groupe de presse "Sud Communication", éditeur du journal *Sud Quotidien* et diffuseur de la première radio privée *Sud FM*, est connu pour être un homme de consensus très écouté dans la profession.

Le journaliste hérite cependant d'un poste stratégique et à controverse. Son prédécesseur, Nancy Ngom Ndiaye s'est heurtée aux hommes de médias qui ont critiqué le fait qu'un magistrat soit désigné pour réguler leur métier lors même que leur corporation regorge de ressources humaines compétentes pour cette tâche. Avec l'arrivée de Babacar Touré à la tête de la Cnra, cette "injustice" est corrigée. L'homme qui a été porté à la tête de du CNRA cumule à la fois professionnalisme, expérience et autorité au sein de la corporation de journalistes. Ce, pour avoir participé à la fois à la formation de plusieurs journalistes, actifs dans les médias sénégalais, mais aussi, pour son parcours respectable dans cette corporation.

Saura-t-il apaiser les tensions qui n'ont jamais manqué entre le CNRA et les différents organes de presse ? Et surtout, parviendra-t-il à concilier les intérêts divergents des différents groupes de presse d'un secteur audiovisuel sénégalais en pleine effervescence ? ■

MUSIQUE - CONCERT HUMANITAIRE

Le rendez-vous de Coumba Gawlo tombe à l'eau

Le label Sabar, dirigé par la chanteuse Coumba Gawlo Seck, a annoncé l'annulation de son concert, prévu vendredi soir, au profit des sinistrés à cause des dernières fortes pluies tombées l'après-midi dans la capitale sénégalaise. Dans un communiqué transmis, le staff de l'artiste a indiqué que la forte pluie a causé des dégâts techniques et inondé le stade Iba Mar Diop où devait se dérouler le concert.

"Le label Sabar en partenariat avec la chaîne privée Sen TV informe du report à une date ultérieure le concert de solidarité initié par des artistes chanteurs sénégalais. La nouvelle date retenue sera communiqué dans les jours à venir", précise la source. Le concert devait réunir de grands noms de la musique sénégalaise tels que Coumba Gawlo Seck, Fatou Guéweul, Thione Seck, Ismaïla Lo, Aby Ndur, Xuman, Abou Thioubalo, entre autres. L'intégralité des recettes et dons tirés du concert serait reversée à Sen TV au cours d'une cérémonie officielle, en présence de tous les artistes qui ont participé au concert, selon les organisateurs. ■

(APS)

Ça se passe à Dakar

BALAJO

Sam 8 sept : Kya (acoustique 20h) - Bidew Boubess (0h)

Dim 9 sept : El Hadji Faye (20h)

COMPLEXE LE KALIMA

Sam 8 sept : Alioune Guissé

JUST4U

Sam 8 sept : Pape & Cheikh

(lancement nouvel album)

Dim 9 sept : Pape Diouf

LE MUST

Sam 8 sept : Orchestra Baobab

Dim 9 sept : Souleymane Faye

GRAND THÉÂTRE

Sam 8 sept : Concert pour les sinistrés avec Youssou Ndur, Omar Pène, Thione Seck, etc.

DUPLIX

Sam 8 sept : Discothèque

Dim 9 sept : Discothèque

CABANA CLUB

Sam 8 sept : Discothèque

Dim 9 sept : Discothèque

VERTIGO

Sam 8 sept : Discothèque

Dim 9 sept : Discothèque

Envoyez vos programmes à

l'adresse e-mail :

casepasseadakar@gmail.com

TECHNOLOGIE - GUERRE DES MOBILES

Goophone fait des chinoiseries à l'iPhone5

Une firme hongkongaise, Goophone, a récemment réussi le coup de maître de vendre, "comme une alternative pour les pauvres", un clone du prochain iPhone : le Goophone i5. Le hic est qu'ayant déposé ses brevets avant Apple, Goophone menace son concurrent américain d'un procès si jamais celui-ci venait à vendre l'original dans son pays !

SOPHIANE BENGELOUN

Décidément, les Chinois ! Sorti ce mois-ci, le Goophone i5 de l'entreprise hongkongaise Goophone, n'a rien d'un téléphone comme les autres : il est le jumeau non officiel de l'iPhone5, dernier-né de chez Apple qui sera commercialisé le 12 septembre prochain.

En effet GooPhone, de la firme chinoise basée à Hong-Kong, s'est servie de patentes issues de "fuites" sur

l'iPhone5 pour concevoir le design de son nouveau smartphone, qu'elle a même choisi d'appeler i5 en référence à son modèle. Technique-ment, le Goophone i5 n'a rien à envier aux autres puisqu'il dispose d'un processeur quatre cœurs, de 2 caméras (8Mpx en façade et 12Mpx à l'arrière) ainsi que d'un écran tactile HD, en plus de fonctionner sous les systèmes d'exploitation Android4 et Ice Cream Sandwich.

Ce ne sont pas les aspects techniques, néanmoins, qui sont l'argu-



ment de vente principal de l'i5 puisque Goophone mise sur sa ressemblance avec l'iPhone. Elle est d'ailleurs devenue un argument de vente si puissant que dans leurs campagnes publicitaires, la firme chinoise présente son produit comme

"une alternative à l'iPhone5 pour les pauvres". Mais le pied de nez aux géants américains ne s'arrête pas là...

Goophone en position de force

A l'instar d'Apple, qui use régulièrement de son portefeuille de brevets pour attaquer la concurrence sur ses terres comme à l'international, comme c'est depuis des années avec le sud-coréen Samsung, Goophone joue à fond la carte de la propriété intellectuelle. En effet, parce que sorti (et breveté) avant l'iPhone5, le Goophone i5 pourrait empêcher Apple de commercialiser son terminal sur le marché chinois, voire même bloquer l'exportation mondiale de l'iPhone 5 puisque celui-ci est fabriqué en... Chine !

Dans une vidéo publiée lundi sur *Youtube*, Goophone fait la promotion de l'i5 en le comparant à l'iPhone. L'argumentaire développé par les Chinois y est simple : puisque leur téléphone est sorti le premier, l'iPhone5 n'en sera donc qu'une copie. Un coup marketing qui ressemble à une estocade pour Apple qui, malgré ses ambitions, n'est pas le 1^{er} vendeur de smartphones en

Chine avec seulement 7,5% de parts de marché.

La firme américaine risque, cette fois-ci, de tomber sur un adversaire à la dent dure : Goophone n'en est pas à son coup d'essai en matière de copie. Dans la boutique en ligne du constructeur, il est par exemple possible de s'acheter un Goophone S4, clone de l'iPhone 4S, ou encore un Goophone S3, imitation du Samsung Galaxy SIII. Qui ferait mieux en... chinoiseries ! ■

FOOT - ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014

Les Bleus débutent bien

L'équipe de France a débuté sa campagne de qualification pour le Mondial 2014 par une victoire ce vendredi en Finlande (0-1). Abou Diaby (21^e) a inscrit le seul but du match.

L'équipe de France n'est pas encore devenue une équipe séduisante. Mais elle est redevenue une équipe qui gagne. Et

c'est encore le plus important. Pour son entrée dans les éliminatoires au Mondial 2014, elle a eu la bonne idée de s'imposer en Finlande grâce

à un but d'Abou Diaby (1-0). En une soirée, les Bleus ont mis fin à une série de trois matches sans victoire, retrouvé le chemin du but après 324 minutes sans marquer, et réalisé leur meilleur départ dans une phase qualificative depuis septembre 2002 (2-1, à Chypre). Ce n'est pas encore le Brésil, mais s'ils veulent voir Rio, les joueurs de Didier Deschamps avaient tout intérêt à ne pas laisser de points en route. L'Espagne exempte vendredi soir, les voilà en tête du groupe I ex-aequo avec la Géorgie, vainqueur de la Biélorussie (1-0).

Pour le spectacle, il faudra donc encore attendre, mais c'est souvent le

cas lorsque l'adversaire passe les deux tiers de son temps dans son camp. Cela n'a pas empêché les Bleus de trembler à trois reprises. D'abord sur une grosse erreur de marquage dont a failli profiter Hämäläinen (15^e). Ensuite sur une tentative de Pukki (64^e) dont la reprise a été contrée in-extremis par Réveillère (64^e). Enfin sur un corner sur lequel Lloris s'est interposé (84^e). Encaisser un but après avoir globalement dominé les débats, cela aurait été franchement ballot. Mais l'équipe de France n'a pas maîtrisé suffisamment son sujet (dans le premier quart d'heure et la deuxième période, notamment) et su se montrer suffisamment efficace pour se mettre à l'abri d'un coup de froid. Dans le congélateur olympique d'Helsinki, elle s'est malgré tout facilité la vie en ouvrant le score assez tôt dans le match (21^e). ■

(LEQUIPE.FR)



L'Italie accrochée, l'Angleterre en grande forme

Après un Euro manqué au dernier moment en raison d'une blessure, Frank Lampard a retrouvé son rôle déterminant avec l'équipe d'Angleterre, hier, en Moldavie (5-0). Le milieu de terrain de Chelsea s'est en effet offert un doublé (4^e s.p., 29^e) pour lancer sa sélection vers un facile succès, avant de revêtir le brassard de capitaine après la sortie de Steven Gerrard à la pause. Jermain Defoe (32e), James Milner (74e) et Leighton Baines (83e) ont également marqué.

Finaliste malheureuse du dernier Championnat d'Europe, l'Italie a elle débuté sa campagne qualificative à la prochaine Coupe du monde par un nul en Bulgarie (2-2). Il a fallu un doublé du Romain Pablo Osvaldo (36^e, 40^e) pour éviter un faux-départ à la Nazionale. Aucun souci en revanche pour l'Allemagne, qui a tranquillement disposé des Iles Féroé (3-0) grâce à des buts de Mario Götze (28^e) et Mesut Özil (54^e, 71^e).

Le Portugal a cravaché, la Bosnie a cartonné

Dans le groupe F, le Portugal s'est retrouvé mené au score mais est tout de même parvenu à ramener les trois points de son déplacement au

Luxembourg (2-1), grâce à Cristiano Ronaldo (28^e) et Helder Postiga (54^e).

A noter également le bon départ de la Belgique, qui n'a pas tremblé pour s'imposer sur la pelouse du pays de Galles (2-0). Les défenseurs Vincent Kompany (42^e) et Jan Vertonghen (83^e) ont offert un succès prometteur aux Diables Rouges. Le carton de la soirée est enfin à mettre au crédit de la Bosnie, qui a écrasé le Liechtenstein 8-1 à l'extérieur ! Vedad Ibisevic et Edin Dzeko ont chacun inscrit un triplé, alors que Zvezdan Misimovic s'est contenté d'un doublé.

Les Oranje n'ont pas tout réglé

Louis van Gaal s'en contentera. A défaut de convaincre, son équipe des Pays-Bas a assuré l'essentiel en s'imposant devant la Turquie (2-0) pour son premier match des qualifications au Mondial 2014. Des buts de l'inévitable Robin van Persie (17e) et Luciano Narsingh (90^e+3) ont permis au vice-champion du monde de signer une précieuse victoire face à son principal rival dans le groupe D. Les Néerlandais sont troisièmes au classement derrière la Roumanie, victorieuse en Estonie (0-2), et la Hongrie, en tête après sa large victoire en Andorre (0-5).

(FRANCEFOOTBALL.FR ET EUROSPORT.FR)

FOOT - ROONEY, ATTAQUANT DE MANCHESTER UNITED

“La plus grosse erreur de ma carrière...”



Wayne Rooney, dont l'autobiographie vient d'être publiée, estime qu'il a commis la plus grosse erreur de sa carrière lorsqu'il a, publiquement, affiché son souhait de quitter Manchester United il y a deux ans. “En septembre 2010, ma blessure à la cheville m'éloigne des terrains. Je suis frustré, hanté par mon indisponibilité, coincé dans un mauvais cycle

dont je n'arrive pas à me sortir. C'est là que je fais la plus grosse erreur de ma carrière”, raconte l'attaquant anglais.

“En octobre, je publie un communiqué qui remet publiquement en question mon bonheur à Old Trafford. Serais-je mieux ailleurs, se questionne-t-il. On en fait tout un plat. Il y a des discussions au sein du club, avec mes dirigeants, mais aucun d'entre eux ne peut me comprendre. Ils ne savent pas ce qui se passe dans ma vie, dans ma tête. Moi-même, je ne suis pas sûr de ce que je veux. Un jour, le manager (Alex Ferguson, ndlr) me dit que l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs. Et il a raison. United veut la même chose que moi : remporter des trophées et être les meilleurs”. Un discours qui a finalement convaincu Rooney, figure emblématique du club, qui avait alors prolongé son bail avec MU. ■

(FRANCEFOOTBALL.FR)

Lié à vie à Manchester United ?

Attaquant sa neuvième saison sous le maillot des Red Devils, Wayne Rooney est, depuis quelques années déjà, la grande star de l'effectif conduit par Alex Ferguson. Tout comme ses cheveux, l'international anglais (76 sélections) multiplie les buts (34 buts en 43 matches toutes compétitions confondues avec Manchester United la saison dernière) et les gestes de grande classe. Il est, entre autres, le grand artisan des 4 championnats et de la Ligue des Champions glanés par les Red Devils ces cinq dernières saisons. “J'adore jouer pour Manchester United et aussi longtemps que je le pourrais, je jouerai pour ce club. C'est un grand club de football et, soyons honnêtes, c'est probablement la plus grande équipe du monde”, a assuré Rooney dans un entretien accordé au média britannique, *Sky Sports*.

A la question de savoir si il se voit terminer sa carrière du côté d'Old Trafford, l'enfant prodige du Royaume ne laisse guère de place au suspense. “Je l'espère, je veux réussir ici, je veux encore jouer ici pendant les dix prochaines années et remporter des titres”, a déclaré le joueur, actuellement écarté des prés verts à cause d'une blessure à la cuisse contractée lors de la 2^e journée de Premier League, face à Fulham (3-2). (topmercato.com)

RÉSULTATS

Luxembourg-Portugal: 1-2
Bulgarie-Italie: 2-2
Pays de Galles-Belgique : 0-2
Allemagne-Iles Féroé : 3-0
Slovénie - Suisse : 0-2

Moldavie-Angleterre: 0-5
Pays-Bas - Turquie : 2-0
Croatie - Macédoine : 1-0
Estonie-Roumanie : 0-2
Géorgie-Biélorussie: 1-0
Liechtenstein-Bosnie : 1-8
Russie-Irlande du Nord : 2-0

REVUE TOUT TERRAIN

MONDIAL 2014 - URUGUAY

Les maillots sont perdus

En déplacement en Colombie pour un match éliminatoire au Mondial 2014, l'Uruguay jouera... avec des maillots des équipes colombiennes de jeunes ! En effet, les tuniques de la Celeste ont été perdues au Panama et ne sont jamais arrivées à Barranquilla.

BARCELONE

Abidal dès décembre ?

Greffé du foie en avril dernier, Eric Abidal pourrait effectuer son retour dès le mois de décembre, selon son chirurgien, Juan Garcia-Valdecasas. Le défenseur du FC Barcelone, retenu dans la liste des joueurs qualifiés pour la Ligue des champions, effectue quatre séances individuelles quotidiennes et aurait déjà repris 6 kilos, selon le quotidien *Sport*.

QPR

Diakité dément souffrir de dépression

Alors que le *Daily Mail* annonçait ce jeudi matin que Samba Diakité se trouvait actuellement en France et souffrait de dépression, l'intéressé a fermement démenti dans l'après-midi. L'ancien Nancéen, âgé de 23 ans, a bien eu droit à quelques jours de repos dans l'Hexagone, mais assure qu'il a repris l'entraînement avec les Queens Park Rangers. “Franchement, je ne comprends pas l'intérêt pour les gens de lancer des rumeurs comme ça, a déclaré Diakité au micro de *RMC*. Je vais très bien, je n'ai aucun problème, j'étais un peu fatigué ces derniers jours. Mon club m'a donc autorisé à passer trois jours à Paris. Mais je ne suis pas en dépression !”

HAC

Zidane et le Real pour les 140 ans

Dimanche 9 septembre 2012, Le Havre (L2) va fêter ses 140 ans d'existence dans son nouveau stade Océane (25 000 places). Le doyen des clubs d'Europe continentale disputera à cette occasion un match de gala, au bénéfice de l'association ELA (qui lutte contre les leucodystrophies), face à une sélection d'anciens joueurs du Real Madrid. Côté madrilène, seront notamment présents Emilio Butragueno, Christian Karembeu, Claude Makelele et Zinédine Zidane, parrain d'ELA. Les Normands compteront dans leurs rangs des joueurs tels que Jean-Alain Boumsong, Alain Cavéglia et Christophe Revault. Michel Hidalgo, sélectionneur des Bleus de 1976 à 1984, donnera le coup d'envoi de ce match.

ATHLÉTISME - MEMORIAL VAN DAMME

Merritt bat le record du monde du 110 m haies

Aries Merritt a battu le record du monde du 110m haies lors du meeting de Bruxelles, dernière étape de la Ligue de diamant, en s'imposant en 12"80, vendredi soir. L'Américain, champion olympique en titre, améliore de 7 centièmes la marque de Dayron Robles (12"87) réalisée à Ostrava en juin 2008.

FOOT (ÉLIMINATOIRES CAN 2013) - CÔTE D'IVOIRE / SÉNÉGAL, CE SAMEDI

La chemin commence à Abidjan

Le Sénégal va à l'assaut de la Côte d'Ivoire, ce samedi (17 heures), en éliminatoires aller de la CAN 2013. Enjeu pour les Lions : essayer de garder leurs chances de qualification à la compétition prévue en Afrique du Sud.



ADAMA COLY

Face à la situation des Lions, le sélectionneur du Sénégal semble trouver les mots qui paraissent plus conciliatoires pour décrire l'enjeu. "La qualification commence en Côte d'Ivoire", avait dit Joseph Koto lors du regroupement de l'équipe nationale à Dakar. Le coach des Lions a certainement raison. Le chemin vers l'Afrique du Sud, pays hôte de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013, commence

véritablement à Abidjan. Dans une phase de qualifications si particulière avec une éliminatoire directe en deux manches (aller et retour), le premier match revêt une importance capitale. Et si le Sénégal veut participer, en janvier prochain, à la plus grande fête du football africain dont tout le monde rêve, il doit impérativement faire un résultat dans ce déplacement.

Mais la route paraît longue et incertaine. Les coéquipiers du défenseur des Lions, Lamine Sané, doivent être

à la hauteur du défi qui les attend au stade Félix Houphouët-Boigny pour pouvoir surmonter le Mont Nimba (la plus haute montagne ivoirienne). Car en face, les Ivoiriens ambitionnent de donner un trophée continental à l'une de ses plus belles générations incarnée par l'emblématique capitaine Didier Drogba dont ce sera probablement la der. Des deux côtés, on y croit ferme. "On veut aller à la Coupe d'Afrique", a indiqué le sélectionneur des Éléphants de Côte d'Ivoire, Sabri Lamouchi. "La seule envie qu'on a, c'est d'apporter la coupe aux Sénégalais", a rétorqué le capitaine des Lions Papiss Demba Cissé. Deux ambitions qui s'excluent donc !

Un vrai classique !

Cette opposition d'aujourd'hui (17 heures) va attirer tous les regards des férus de foot africains, voire au-delà. Car entre Éléphants de Côte d'Ivoire et Lions du Sénégal, on est en présence d'un véritable classique du foot continental. Un sacré duel de l'Afrique de l'Ouest francophone entre deux géants qui regorgent des stars qui font parler d'eux en Europe. Cependant les Éléphants, vice-champions d'Afrique en titre, partent avec la faveur des pronostics. Première nation africaine et 16^e mondiale au classement FIFA de ce mois, la Côte

d'Ivoire affiche jusqu'ici une régularité, au moment où le Sénégal s'est piteusement fait sortir dès le premier tour de la CAN 2012 avec trois défaites en autant de matches. Toutefois, les Lions (13^e au plan continental et 62^e mondial) ont retrouvé une certaine dynamique de résultat depuis cette fameuse campagne en Guinée Équatoriale.

C'est dire que si la Côte d'Ivoire compte sur les Didier Drogba, Yaya Touré, Gervinho, Gradel pour faire la différence, les espoirs du Sénégal reposent sur Papiss Demba Cissé, Demba Bâ, Mohamed Diamé pour équilibrer la balance ou la faire pencher du côté des Lions avant la manche retour prévue entre les 12, 13 et 14 octobre prochain. À l'issue de ce dernier rendez-vous, un géant, à l'instar de l'Égypte, saura s'il devra suivre la fête devant la télé ! ■

Le programme

Samedi

Ghana-Malawi
Zambie-Ouganda
Rép. Centrafricaine-Burkina
Gabon-Togo
Cap Vert-Cameroun
Sierra Leone-Tunisie
Côte d'Ivoire-Sénégal
Mali-Botswana
Liberia-Nigeria
Soudan-Éthiopie

Dimanche

Libye-Algérie (à Casablanca)
Zimbabwe-Angola
Mozambique-Maroc
Guinée-Niger
RD Congo-Guinée équatoriale

OM - DIAWARA

"Ne pas brûler les étapes"

Victime le 14 mars dernier à Nice (1-1) d'une entorse du genou avec rupture du ligament croisé antérieur, Souleymane Diawara poursuit actuellement sa rééducation. Sur le site officiel de l'Olympique de Marseille, le défenseur phocéen a tenu à donner de ses nouvelles. "Cela se passe bien, j'ai presque récupéré au niveau de l'ischio mais il y a encore une défaillance au quadriceps. C'est dur, mais on est obligé de passer par là. Il faut souffrir et récupérer du muscle, mais cela fait du bien pour le corps et la santé, a avoué l'international sénégalais. S'entraîner tout seul avec le préparateur physique, ce n'est pas évident. J'espère avec tout cela que je vais retrouver plus rapidement les terrains car cela fait six mois que je n'ai pas joué. Mais il ne faut pas brûler les étapes."

NICE

Rupture des croisés pour Mbow

Moussa Mbow (20 ans) a été victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit ce vendredi lors d'un entraînement de Nice. Le défenseur sénégalais s'est blessé lors d'une opposition. Il sera opéré la semaine prochaine, a annoncé l'OGCN, qui lui avait fait signer un contrat professionnel au début de l'été.

RÉACTIONS...

LAMINE SANÉ, DÉFENSEUR DES LIONS

"Je suis très serein"



Lamine Sané, le défenseur des Lions du Sénégal, s'est dit "très serein" à l'idée d'affronter samedi les Éléphants de Côte d'Ivoire, la meilleure nation africaine du classement FIFA. "Je suis très serein et je n'ai pas d'appréhension à l'idée de jouer contre Drogba et les autres sur leur terrain", a déclaré, dans un entretien, le défenseur sénégalais. Lamine Sané, qui a fini avec ses partenaires sa séance d'entraînement, vendredi, dit avoir joué dans des stades très chauds en Ligue européenne des champions. "J'ai joué dans des ambiances autrement plus électriques et je ne m'en suis pas mal sorti", a-t-il dit, soulignant que même s'il doit faire face aux meilleurs joueurs du monde, il jouera comme d'habitude. Le défenseur international sénégalais fait allusion à ses matchs de Ligue des champions en 2010, avec les Girondins de Bordeaux. Il a promis de jouer dans le même état d'esprit, samedi. "Ce serait un match à fort enjeu, mais ce sera un match comme un autre", a-t-il ajouté.

KADER MANGANE, DÉFENSEUR DES LIONS

"Je suis à "100%" de mes moyens"

Kader Mangane, le défenseur sénégalais de retour en compétition après des mois de soins et de convalescence, a annoncé être à "100%" de ses moyens physiques. "J'ai pris le temps de bien me soigner et je peux vous dire que je suis à 100 pour cent de mes moyens", a déclaré Mangane qui a quitté Rennes (France) pour le club saoudien d'Al Hilal lors du dernier marché des transferts. Reconnaisant que ses soucis de santé ont joué sur ses dernières prestations en sélection et en club, le natif de Thiès a ajouté que "ce ne sont que de mauvais souvenirs". "J'ai déjà joué plusieurs journées de championnat et je suis apte pour évoluer dans le très haut niveau", a indiqué le défenseur central à la fin de la séance d'entraînement des Lions du Sénégal, vendredi au stade Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

Pilier de la défense des Lions pendant les éliminatoires de la CAN 2012, Kader Mangane est passé à côté de la phase finale de la compétition où le Sénégal placé parmi les favoris a été éliminé dès le premier tour avec trois défaites. ■

(APS)



Kranosdar a voulu retenir Moussa Konaté



Moussa Konaté, le dernier à rejoindre la sélection nationale, mercredi dans la soirée, a été retenu par des "problèmes administratifs" aggravés par la volonté de son club de le voir faire l'impasse sur le match de samedi (Côte d'Ivoire / Sénégal), a annoncé un proche du joueur. "Moussa (Konaté) a joué son premier match dimanche avec son nouveau club, le temps de récupérer son passeport, il s'est posé un problème puisqu'il doit se faire établir un visa", a dit Ibrahima Konaté, oncle du joueur. En

présentant un nouveau passeport, il s'est posé un problème de conformité avec le document de voyage qui a servi à établir son contrat avec le club Kranosdar (D1 russe), a-t-il fait savoir. L'attaquant sénégalais était obligé de refaire tout le circuit pour expliquer que seul le numéro faisait la différence entre les deux documents de voyage, a poursuivi son oncle. Selon Ibrahima Konaté, les dirigeants de Kranosdar ont tenté de le dissuader de venir au vu de la lourdeur du circuit. "Il était invisable pour lui de rater cette convocation, même s'il devait arriver le jour du match", a commenté l'oncle qui indique que la difficulté a été surmontée mardi. D'où l'arrivée tardive, mercredi en soirée, de Moussa Konaté. Le second meilleur buteur du tournoi masculin de football des JO de Londres (5 buts), a pu finalement rejoindre ses partenaires de la sélection sénégalaise dans la soirée de mercredi pour embarquer avec eux, jeudi matin en direction d'Abidjan, où le Sénégal jouera samedi contre la Côte d'Ivoire en match aller du dernier tour des éliminatoires de la CAN 2013. ■